

Madame/Monsieur,

Jean-Marc Demers
Président

Yves Bouchard
1er Vice-président

Serge Boisseau
2e Vice-président
Prix national de la
Collaboration 2017

Michel Rancourt
Secrétaire et
Administrateur
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie

Gilles Chevalier
Trésorier,
Médaille du Lieutenant-
Gouverneur du Québec
2017

Pierre Landry
Directeur des Finances

Jacques Godbout
Administrateur

Nicole Laveau
Administratrice

Ghislain Lavoie
Administrateur
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Micheline Lefrançois
Administratrice

Ellen Paquet
Administratrice

James D. Nicholson
Conseiller

Objet : Invitation à devenir membre de la section de Québec de l'Association nationale des retraités fédéraux (ANRF)

Fondée en 1963, l'ANRF regroupe plus de 175,000 membres de la famille fédérale, répartis en 79 sections. La section de Québec compte 7,000 membres. Le siège social se trouve à Ottawa.

Nous sommes une organisation à but non lucratif considérée comme la plus influente dans son domaine au Canada. Nous nous consacrons à la défense des intérêts des membres retraités et préretraités fédéraux.

Notre mission est d'améliorer la qualité et la sécurité de la retraite de nos membres. À cette fin, nous faisons partie de différents comités consultatifs. Nous travaillons de manière proactive avec des organisations aux vues similaires afin d'améliorer la retraite pour les Canadiens.

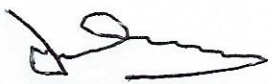
Nous nous intéressons aux revenus de pension de nos membres ainsi qu'à la protection des soins de santé et soins dentaires. Nous suivons de près les décisions gouvernementales relatives à nos revenus. Nous intervenons auprès du gouvernement fédéral afin qu'il n'interfère pas dans ces matières gagnées par suite de négociations avec les gouvernements successifs. Nous avons négocié et épargné la pension à laquelle nous avons droit aujourd'hui. Nous sommes donc soucieux de ne pas voir d'interférence après coup.

De plus, nous offrons à nos membres l'accès à plusieurs partenaires qui leur présentent différents produits et services à prix avantageux.

Nous encourageons à devenir membre toute personne qui reçoit ou recevra une pension du secteur public fédéral, de la GRC ou des Forces canadiennes, ainsi que tout juge de nomination fédéral retraité et ancien combattant non pensionné. De plus, toute personne qui reçoit une prestation de survivant de pensionné appartenant à l'une de ces catégories peut devenir membre. L'adhésion de nouveaux membres nous permet d'accroître notre efficacité dans la défense des intérêts de nos membres et de leurs familles.

Agréer nos salutations chaleureuses.

Le président de la section de Québec de
l'Association nationale des retraités fédéraux,



Jean-Marc Demers
anrf-sq.org
418-661-4896 ou 1-866-661-4896
